



Une collaboration à l'œuvre sur le terrain

A l'occasion de l'ouverture de la pêche dans les lacs de montagne, le Parc national des Pyrénées et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ont mené du 2 au 30 mai 2021, diverses actions de surveillance sur le terrain avec l'appui de l'Office National des Forêts.

Avec le déconfinement et le retour des beaux jours, de nombreux visiteurs étaient au rendez-vous en montagne et dans les espaces naturels protégés.

Ces tournées communes furent l'occasion de rappeler que ces espaces de liberté sont fragiles, et de ce fait, bénéficient de mesures de protection.

Les agents se sont ainsi portés à la rencontre des pêcheurs et randonneurs. Au-delà des contrôles, il s'agissait également de rappeler les bonnes pratiques à adopter en montagne : préparation de la sortie, équipement adapté, respect de la nature et des autres usagers...

Cette année, un point de vigilance est porté à l'utilisation des drones. En effet, celle-ci se démocratise fortement, et permet à tout un chacun de réaliser des images nouvelles grâce à des points de vue originaux. Néanmoins, le survol est interdit dans les espaces naturels protégés, drone y compris, afin de garantir la tranquillité de la faune sauvage. Certaines espèces étant particulièrement sensibles au dérangement, la présence d'un drone peut provoquer l'échec de la reproduction comme chez les gypaètes barbus par exemple.

De nouvelles opérations conjointes sont d'ores et déjà prévues tout au long de l'été pour une meilleure conciliation entre les activités humaines et la faune sauvage.

Profitons de la montagne en la respectant.

Contact Presse :
Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées
06 30 15 99 39

